



## COMPTE RENDU DU COMITÉ TECHNIQUE LOCAL RÉUNION DU 7 JUILLET 2022 2<sup>NDE</sup> CONVOCATION

À l'ordre du jour :

- Modalités d'accueil des différents sites du département (pour avis)  
Point présenté une 2<sup>de</sup> fois suite au vote contre unanime des représentants du personnel lors de la réunion du 21 juin.

La Direction n'a pas modifié ses horaires, nous n'avons donc pas modifié nos votes.  
Cette réunion a été l'occasion encore une fois de dénoncer les nouvelles modalités d'accueil dans le Morbihan et de réitérer notre demande de retrait du NRP.

Nous avons profité de ce CTL pour communiquer au Directeur le **bilan de la campagne IR** rédigé par tous les agents du **SIP de Pontivy**.

Dans le contexte de fusion avec le **SIP de Ploërmel** : c'est une **catastrophe** !

Nous l'avons fait savoir au Directeur.

La campagne a été très compliquée du fait d'un manque de personnel important. Et les collègues ont dû assurer des permanences 2 fois par semaine à Ploërmel (100 kms A/R) ainsi que les rendez vous dans les maisons France Services de Malestroit, Guer, Mauron, Josselin, Guéméné, Locminé et Baud ! A terme, il y aura 11 MFS à gérer par le centre de Pontivy. **La CGT a demandé au Directeur si les agents iront faire des permanences à la MFS récemment inaugurée à Pontivy : c'est NON.**

L'accueil téléphonique a été très compliqué également du fait du manque de personnel et du fait aussi de l'arrivée de collègues inexpérimentés de l'ex-SIE.

Le stress et la fatigue ont touché les agents.

Cette situation catastrophique a aussi une répercussion sur la qualité du service public rendu à l'utilisateur. Les contribuables ont eu de grosses difficultés à joindre les services et à obtenir les renseignements souhaités. Les collègues estiment que 50 % des appels n'ont pas abouti...La diminution des plages d'accueil sans rendez-vous pour le secteur de Ploërmel a engendré une affluence supplémentaire sur Pontivy, les personnes n'hésitant pas à faire 100 kms pour obtenir un renseignement !

Le secteur géographique désormais couvert par le SIP de Pontivy est énorme, cela fait beaucoup de kms à couvrir pour les collègues et c'est un problème dans le contexte actuel.

Le bilan de cette campagne est catastrophique, on voit déjà les ravages du NRP.

Et les collègues ont beaucoup d'appréhension pour la campagne des avis à venir en commençant par les taxes foncières.

Le pire, c'est que la Direction n'a aucune marge de manœuvre puisque le nombre d'emplois vacants est encore très important, elle gère la pénurie.

Nous avons répété au Directeur qu'il était de notre responsabilité de faire remonter les difficultés des agents et des services. Pour l'instant, le SPFE de Vannes, la trésorerie hospitalière de Ploërmel et le SIP de Pontivy se sont exprimés et ont alerté la Direction. Nous craignons malheureusement qu'il y en ait d'autres prochainement. En tout cas, **il ne faut pas hésiter à alerter le CHSCT** car c'est la santé de tous les agents qui est en jeu et ça permet de faire remonter les difficultés à la Direction Générale. Concernant ces services en difficulté, la Direction ne se sert que du levier RH et métiers. Nous l'avons déjà dit, la marge de manœuvre est plus que limitée en termes d'effectifs puisqu'elle a même cherché à recruter des retraités pour le SPFE de Vannes !!!

**La CGT considère qu'il faut aussi traiter les troubles psychosociaux** et pour cela le Directeur doit activer **le dispositif de veille et de soutien** mis en place dans le cadre des restructurations. Il doit faire appel aux acteurs de prévention, c'est-à-dire au médecin de prévention, l'assistant de prévention et l'assistante sociale : **suite à la demande de la CGT, il va déclencher le dispositif.** Espérons que cela puisse aider les collègues.

Malheureusement et nous l'avons déjà dit depuis 2019 dans les nombreuses grèves et rassemblements, ce NRP est une aberration et surtout fait souffrir les agents et les services.

**Il faudra de nouveau être nombreux dans la rue pour stopper toutes ces restructurations néfastes !**

\*\*\*\*\*

**Vos élus CGT en CTL :**

Christophe RISSEL  
Albane GUILLOU



COMPTE  
RENDU